

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 38 (2001)

Heft: 1467

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invasion américaine

Y a-t-il un appauvrissement de l'offre cinématographique française ?

LENTEMENT, INSIDIEUSEMENT, LA diversité de l'offre cinématographique diminue en Suisse romande. Certes nous n'en sommes pas encore à la situation de l'Europe du Nord où Hollywood a un quasi-monopole. Déjà en Suisse alémanique, le choix est nettement plus réduit que de ce côté-ci de la Sarine. A Zurich, le programme des films comprend 69 lignes contre... 74 à Genève et 33 à Lausanne! Nous parlons de lignes, car le même film peut se jouer dans plusieurs salles et une salle peut afficher plusieurs films. Les propositions sont donc nettement plus grandes dans les deux grandes villes romandes compte tenu de leur population, surtout à Genève.

Idem pour les programmes. La force du cinéma d'Outre-Jura, une tradition cinéphilique ancienne, assure une offre assez diversifiée en Suisse romande. N'oublions pas que la figure intellectuelle du critique de cinéma très largement issue de la tradition française trouva de nombreux relais en Suisse romande sous l'autorité symbolique et tutélaire de Freddy Buache qui contribua à former le goût de nos amateurs de salles obscures.

Il n'en va pas de même dans les pays de tradition anglo-saxonne ou germanique. La tradition critique y est moins marquée. Le marketing et la promotion règnent en maître. Un coup d'œil sur les programmes des cinémas de Zurich révèle d'ailleurs une grande pauvreté de l'offre avec une domination écrasante du cinéma hollywoodien avec près de 70% des films à l'affiche alors que cette proportion est d'environ 55% au bord du Léman.

Mais la situation dans les villes romandes et surtout à Lausanne tend à se dégrader peu à peu. Métrociné, le principal exploitant a été revendu à la société Europlex. Dans la capitale vaudoise, cette compagnie va fermer fin mai, faute de rentabilité, les deux salles historiques de cinéma «d'art et d'essai». Un nouveau complexe de six salles tenues par un concurrent va ouvrir fin août dans une proche banlieue entre lignes de chemin de fer, abattoirs et patinoire. On nous promet une programmation qui ne sera pas uniquement basée sur les *blockbuster*, autrement dit les films américains à gros budget et, pas toujours heureusement, gros succès.

Pour la première fois, une campagne de promotion est orchestrée dans nos cinémas autour des Oscars qui seront remis à Hollywood le 25 mars. Des films favoris, *Erin Brockovich* et *Gladiator*, font l'objet d'une nouvelle sortie. Les distributeurs supposent donc que les cérémonies d'auto-promotion de l'industrie du spectacle californienne vont influencer le spectateur d'ici. Ce sera peut-être le cas; après tout, chacun conduit ses stratégies commerciales comme il l'entend.

Mais il se trouve que le cinéma français, sur le modèle des Oscars de Hollywood a créé les Césars il y a une vingtaine d'années. Leur retransmission télévisée est largement suivie en Suisse romande. Les artistes récompensés sont bien connus du public. Les films primés font l'objet d'une promotion abondante sur les chaînes françaises et donc par ricochet en Suisse romande et ressortent généralement dans les salles de nos voisins, mais pas dans les nôtres. Il se-

rait d'ailleurs assez aisément de faire une liste des films français abondamment médiatisés lors de leur sortie hexagonale, attendus avec intérêt par les cinéphiles romands et jamais diffusés ici.

Les professionnels, distributeurs et exploitants, privilégient donc clairement le cinéma américain. C'est le souhait du public à qui de toute manière on ne laisse guère le choix. Tout ça c'est du cinéma direz-vous, de la distraction, ce n'est pas très important. A la fin de la Seconde guerre mondiale, avant même le plan Marshall, les Etats-Unis ont signé des accords très contraignants avec la plupart des pays d'Europe, obligeant les distributeurs à acheter et à diffuser leurs films. Ces faits sont mal connus. Nos amis américains voyaient loin. Nous adorons le cinéma américain. Il fait partie de nos mythes et de notre histoire. Mais ne soyons pas dupes. La fin de la diversité des images serait aussi une menace sur nos libertés.

jj

HOMMAGE À LAURENT PAULI

Un homme de conviction

JUILLET 1929, LAURENT Pauli reçoit des mains d'Auguste Lalive, le directeur socialiste du gymnase de la Chaux-de-Fonds, son certificat de Maturité. Il monte au Poly de Zurich où il conquerra son titre de docteur es-mathématiques. Nommé au gymnase de Neuchâtel, il ne tarde pas à en devenir le directeur.

Quelles nourritures, en mathématiques notamment, donner à la jeunesse étudiante? C'est alors au début des années soixante qu'on trouve Pauli à Royaumont puis à Zagreb. Il y est invité avec d'autres collègues mathématiciens, venus des quatre coins de l'Europe, par l'OCDE. Il entend Dieudonné s'écrier «A bas Euclide». Il apprend surtout à rédiger le programme de ce qu'on a appelé «la math moderne».

A programmes nouveaux, pédagogie nouvelle. Pauli élabore un cours de psycho-pédagogie de la math. Il se nourrit de Piaget dont il a lu *La genèse du nombre chez l'enfant*. Il s'inspire aussi des *Soixante-six blocs* de Mina Au-

demars et de Louise Lafendel. Son cours, il le professe d'abord à l'école normale de Neuchâtel. Piaget, informé, s'en réjouit. Enfin un pédagogue pour s'inspirer de son constructivisme psychologique et épistémologique. Il invite Pauli à Genève. Bientôt ce dernier prendra avec Piaget la co-direction de l'Institut des sciences de l'éducation. Puis, en accueillant Michael Huberman venu des Etats-Unis via l'UNESCO, il contribuera au lancement de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Pauli y occupera la chaire de pédagogie générale.

Entré en retraite en 1976, il ne fait plus guère parler de lui. Il travaille néanmoins de manière humble et modeste. Il instruit des ouvriers étrangers, des réfugiés aussi. Il leur apprend le français et les initie aux rudiments du calcul. L'Université de Neuchâtel le fait Docteur honoris causa en 1996.

Laurent Pauli, un bâtisseur, un réformateur, un réalisateur, un homme d'école, un vrai. Samuel Roller